



Projet Pédagogique !



Accueil de Loisirs - Vacances de Février 2019

Du Lundi 11 février au vendredi 22 février 2019

Organisateur

Mairie de Neuville Saint-Rémy
B.P.7
59 554 Neuville Saint-Rémy

Directrice : Virginie RAMOS

Nature

Accueil de loisirs ouvert aux enfants
âgés de 3 à 11 ans

Lieu d'accueil

Accueil de loisirs
« Les P'tits Futés »
189, rue de Lille
59554 Neuville Saint Rémy



LES FINALITES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Favoriser :

- L'épanouissement de l'enfant, en lui permettant de pratiquer des activités socio-éducatives, culturelles et sportives adaptées à son rythme de vie.
- Son autonomie en lui permettant d'affirmer sa personnalité et son esprit d'initiative.
- Sa socialisation, en lui apprenant à se respecter lui et les autres, en lui faisant vivre des situations diverses (rencontre de lieux et d'êtres humains différents).
- Sa sécurité morale et physique par la connaissance :
 - de la sécurité individuelle, collective et matérielle,
 - du respect de leurs capacités physiques lors des activités.
- L'hygiène individuelle et collective en lui permettant de se laver les mains après les activités, avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes.
- Le respect du matériel en lui permettant d'entretenir et de gérer le matériel mis à disposition.

LES OBJECTIFS

- Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide :
 - ✗ Négocier les règles de vie au quotidien avec les enfants en début de séjour,
 - ✗ Repréciser le règlement intérieur de l'accueil de loisirs,
 - ✗ Poser des repères sur les modes de proposition et de prises de décision collectives.
- Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne :
 - ✗ Organiser des moments de débat et de régulation réguliers,
 - ✗ Permettre le choix des activités en proposant des activités à la carte.
- Faire découvrir un environnement habituel et inhabituel :
 - ✗ Proposer des activités liées au milieu naturel, social et culturel,
 - ✗ Proposer des activités d'éducation à l'environnement.
- Faciliter l'implication des familles :
 - ✗ Proposer une *Gazette* de l'accueil de loisirs.
- Respecter les rythmes de vie des enfants :
 - ✗ Reconnaître leurs besoins de repos et d'activités non organisés selon l'âge,
 - ✗ Adapter les activités, leur rythme et leur diversité à l'âge des enfants.
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène et de santé.
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité :
 - ✗ Découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

LES MOYENS HUMAINS

- 70 enfants inscrits (prévision).
- ⇒ **Equipe d'animation :**
 - Directrice :
 - ✓ Virginie RAMOS, Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives, titulaire BPJEPS Activités Physiques pour Tous (UC 11 direction d'ACM), Licence STAPS et AFPS.

➤ **Animateurs :**

- ✓ Sandrine MOUTON, diplômée BAFA
- ✓ Ludovic MILHEM, diplômé BAFA et AFPS,
- ✓ Céline DUMONT, Animateur Territorial, diplômée BPJEPS LTP, BAFA et AFPS
- ✓ Olivier SCHELLAERT, Educateur territorial des APS, titulaire BPJEPS Activités Physiques pour Tous (UC 11 direction ACM) et PSC1.
- ✓ Margaux ANDRE, diplômée BAFA du 18 février 2019 au 22 février 2019
- ✓ Marine MATA, diplômée BAFA du 11 février 2019 au 15 février 2019
- ✓ Fanny VENDEVILLE, diplômée BAFA
- ✓ Aurélien ZELFKO, stagiaire BAFA
- ✓ Florian COLART, diplômé BAFA

LES MOYENS MATERIELS

➤ *Les infrastructures :*

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Une salle de sports (salle J. Anquetil)- 1 couloir d'accueil- 2 salles d'activités destinées aux 3 - 5 ans dont 1 avec mobilier de taille adaptée aux moins de 6 ans- 2 salles d'activités destinées aux 6 - 11 ans- 1 salle de repos pour les enfants qui souhaitent faire la sieste | <ul style="list-style-type: none">- Toilettes pour les 3 -5 ans- Toilettes pour les 6-11 ans- 1 cour pour les 3-5 ans- 1 cour pour les 6-11 ans- 1 plateau sportif |
|---|--|

➤ *Travaux manuels :*

Scotch, colle, papier, crayons de couleurs, crayons feutres, crayons de bois, pinceaux, peinture, agrafeuse, ciseaux, attaches parisiennes, crépon, feutrine, carton, tissu, maquillage, ballons de tailles différentes... et tout ce dont les animateurs ont besoin dans la mesure des moyens financiers.

HORAIRES DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.

Possibilité de repas le midi.

Accueil échelonné le matin de 7h30 à 8h50, départ échelonné de 17h à 18h.

Le service de restauration de 12h00 à 13h50 est assuré par 5 animateurs.

Les accueils et départ échelonnés sont assurés par 4 animateurs : Sandrine MOUTON, Ludovic MILHEM, Olivier SCHELLAERT et Céline DUMONT.

Pour les permanents, Horaires de travail :

Céline DUMONT 8h30-17h30

Ludovic MILHEM 8h30-17h30

Olivier SCHELLAERT 7h45-12h15 et 13h30-18h

Sandrine MOUTON 7h30-12h15 et 13h45 -18h

ROLE DE CHACUN AU SEIN DE L'EQUIPE

➤ L'équipe d'animation :

Animer, prévoir, diriger, organiser, mettre en vie, coordonner et analyser les résultats, se préoccuper des différentes étapes qui concernent la réalisation d'un projet commun.

L'équipe d'animation est tenue d'être :

- * Dynamique et motivée,
- * A l'écoute des demandes des enfants,
- * Vigilante à leur bonne sécurité et à leur fatigue,
- * Capable de gérer une activité,
- * Savoir équilibrer temps forts et temps calmes.

L'équipe d'animation prévoit les activités sur un planning pour le mois, il est établi lors de la réunion de préparation. Les animateurs prévoient également le matériel nécessaire à la réalisation de l'ensemble de leurs activités.

➤ La directrice :

- * Exerce un pouvoir démocratique,
- * Gère le personnel, les locaux, les activités,
- * Assure la gestion administrative et financière,
- * Forme, conseille et informe les animateurs,
- * Coordonne et dirige toute leur équipe.

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis au centre de 8h50 à 12h et de 13h50 à 17h. Accueil échelonné de 7h30 à 8h50. Possibilité de repas le midi de 12 H à 13 H 50 avec prise en charge des enfants par les animateurs. La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

➤ Moments clés de la journée :

- | | |
|--------------------------|--|
| 7 H 30 - 8 H 50 | : Accueil échelonné (installation de l'enfant à son rythme, retrouvailles avec ses copains et les animateurs, diverses activités proposées : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...)
Cet accueil permet enfin de faire le lien entre le milieu familial et l'accueil de loisirs. |
| 8 H 50 - 9 H 15 | : Prise en charge des enfants, appel, choix des activités. |
| 9 H 15 - 11 H 45 | : Activités (au-delà du rythme spécifique des activités, il est important d'offrir des temps de récupération et de permettre de « ne rien faire ») |
| 11 H 45 - 12 H 00 | : Retour au centre, lavage des mains et passage aux toilettes avant le repas. |
| 12 H 00 - 13 H 50 | : Repas (8 enfants par table avec un animateur)/Temps calme et de dialogue/Sieste pour les plus petits (qui en manifestent le besoin) |
| 13 H 50 - 14 H 15 | : Prise en charge des enfants, appel, choix des activités. |
| 14 H 15 - 16 H 15 | : Activités |
| 16 H 15 - 17 H 00 | : Goûter/Temps de pause et temps de discussion sur la vie du centre/
Moment de régulation des conflits et où chacun peut exprimer ses idées.
Retour au centre. |
| 17 H 00 - 18 H 00 | : Départ échelonné et fin de journée. |

Les enfants qui ne prennent pas leur repas sur place peuvent être accueillis à partir de 13 H 50.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Un règlement intérieur destiné aux enfants est inclus dans le dossier d'inscription, qu'ils doivent lire et signer avec les parents. Cela permet de s'y référer facilement en cas de conflit. De plus nous affichons les principales règles de vie dans les salles d'activités. Ces affichages sont adaptés aux âges des enfants.

LES EVALUATIONS

➤ Régularisation de la vie de l'accueil :

Tous les soirs le point est fait sur la journée passée et nous confirmons le programme du lendemain.

➤ Enrichir le projet dans son déroulement :

La directrice fait le tour des groupes pour voir comment travaillent les animateurs, si le planning établi est respecté et réajuste si besoin. Elle vérifie la pertinence de l'action, son efficacité, son utilité et sa cohérence.

➤ Evaluation de fin de centre :

Réunion avec toute l'équipe d'animation pour soulever les problèmes rencontrés au cours du séjour et tenter de trouver des solutions.

Nous dressons une liste de points positifs et de points négatifs sur l'accueil et ses acteurs afin d'améliorer les sessions suivantes.

Cette réunion a pour but de dresser un bilan.

➤ Evaluation des animateurs :

Comportement des enfants, dynamisme, disponibilité, responsabilité, esprit d'entreprise, créativité et investissement dans le projet.

Grille d'évaluation en annexe.

LES ACTIVITES

Les activités sont établies par rapport à l'âge des enfants et dans le strict respect de la courbe d'intensité :

- des temps d'activités courts (15 à 20 minutes) et variés pour les enfants de 3 à 5 ans,
- des thèmes d'activités établis en concertation avec les enfants de 6 à 11 ans.

➤ Au moins 2 activités à la carte par tranches d'âge et par demi-journée.

➤ Au moins un grand jeu pour la deuxième semaine.

➤ Activités manuelles, culturelles, sportives et chants.

➤ Thème: les légendes et contes

Sorties:

-Sport avec le département du NORD : Activités offertes par le département du NORD
Réservation 21 JANVIER 2019

Battle Arena avec 1pulse9 3-11 ans : 3-5 ans pendant 1h cache cache flag
6-11 ans labyrinthe géant avec Nerf

Cinéma 3-11 ans

LES REPAS

En partenariat avec la société « SOBRIE » de Tourcoing en liaison froide. Les menus sont établis avant le centre avec l'accord de la direction. Ils sont établis pour le mois.

Les repas sont équilibrés et établis selon les goûts des enfants, sous le contrôle d'une diététicienne de la société SOBRIE.

Le repas est une activité à part entière, il s'agit avant tout d'un moment d'échanges privilégiés.

Les enfants mangent à huit par table, avec un animateur.

LES GOUTERS

Chaque jour, un goûter différent est proposé aux enfants individualisés et varié avec un verre d'eau+sirop.

TRANSPORTS

Avec la société « Goddyn » ou « CFC » ou « Finand ».

ASSURANCES

Société SMACL Assurances. Prises en charge par la Mairie.

CENTRE DE LOISIRS « LES P'TITS FÛTES »

RÈGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement s'applique pour les centres de loisirs :
Péri-scolaire matin et soir, Mercredi; Petites Vacances, Juillet-Août et « aménagement du temps du repas »

⇒ Il est interdit de :

- ✗ Se battre.
- ✗ Faire mal à un camarade.
- ✗ Insulter ses camarades et les animateurs.
- ✗ Lancer des cailloux.
- ✗ Jouer avec des objets tranchants (ciseaux, couteau...).
- ✗ Dire des mots grossiers.
- ✗ Bousculer ses camarades.
- ✗ Lancer des objets, jouets ou matériel d'activités.
- ✗ Lancer ballons et jouets sur les toits et au dessus des murs.



- ✗ S'asseoir sur les radiateurs, les appuis de fenêtre.
- ✗ Ecrire sur les tables, chaises et murs.
- ✗ Monter sur les tables et chaises
- ✗ Jouer avec l'eau et la nourriture
- ✗ Crier pendant le repas et pendant les déplacements sur les trottoirs.
- ✗ Courir dans les locaux.
- ✗ Sortir seul des locaux.
- ✗ D'appuyer sur les sonnettes des maisons
- ✗ De bousculer un camarade sur le trottoir lors de déplacements le long de la route.

⇒ Il est demandé à chacun de :

- ✗ Respecter les affaires d'autrui (vêtements, jouets).
- ✗ Respecter les règles des jeux et consignes.
- ✗ Accepter l'autre tel qu'il est.
- ✗ Remettre les bouchons aux fenêtres, nettoyer les pinceaux après chaque utilisation.
- ✗ Respecter le matériel d'activités mis à disposition.



- ✗ Ranger correctement le matériel d'activité après utilisation.
- ✗ Respecter les activités manuelles qui sont en train de sécher.
- ✗ De tirer sa chasse d'eau après chaque utilisation
- ✗ De mettre les déchets à la poubelle en respectant le tri sélectif



Signature des parents

*Signature de l'enfant
s'il a plus de 6 ans*